

encore infidèle, ne pût croire que j'étais avide des richesses de la terre, et que je cherchais moins le salut de son ame que les biens extérieurs dont il pouvait me combler. C'est pourquoi ce prince, admirant ma conduite, me permit d'intercéder auprès de lui pour tous ceux qui étaient dans la nécessité, et, soit avant, soit après sa conversion, a toujours été bienveillant et libéral envers moi. Connaissant que de tous les évêques des Gaules j'étais celui qui travaillait le plus à la conversion et à l'instruction des Francs, le Seigneur m'a comblé de tant de grâces devant ce roi, et la main de Dieu s'est pluë à opérer, par le Saint-Esprit et par mon ministère, à moi pauvre pécheur, tant de miracles pour le salut de sa nation, que ce prince non seulement rendit à toutes les églises du royaume des Francs ce qu'elles avaient perdu, mais encore en enrichit un grand nombre de ses propres dons et de sa pure libéralité; et je ne voulus pas réunir au domaine de l'église de Rheims un pied de terre de son royaume, que je n'eusse auparavant obtenu pleine restitution pour toutes les églises. J'ai fait de même aussi après son baptême; et je n'ai cédé que pour Cocy et Lully, parce que le saint et jeune Chlodoald, mon cher et intime ami, et les malheureux de ces villages accablés de charges de toute espèce, me supplièrent de demander qu'il leur fût permis de payer désormais à mon église ce qu'ils devaient au roi; et ce prince très-pieux accueillit ma demande avec bonté, et me l'accorda de grand cœur. Suivant donc la volonté du pieux donateur, ma très-sainte héritière, j'ai confirmé par mon autorité épiscopale cette cession, et en consacre le produit à tes